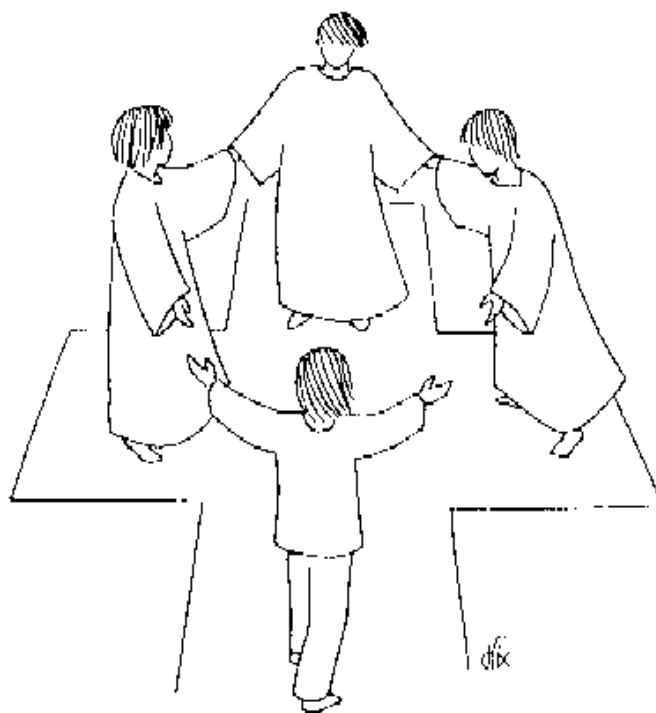


# **Eglise- famille de Dieu à Atakpamé**

*Bulletin d'information et de formation*

*sur la vie pastorale de notre diocèse*

## **A l'écoute**



**N° 77 MARS 2019**

### **QUELQUES REPONSES AUX QUESTIONS DES JEUNES**

Une fois encore, conformément à notre programme pastoral, notre diocèse a consacré l'année 2018-2019 aux jeunes. Pour les rencontrer, les écouter, nous entretenir avec eux, nous réjouir ensemble et partager des moments de prière, nous avons décidé de leur réserver nos visites pastorales dans les doyennés. Afin de préparer ces moments d'échanges avec leur Père Evêque, les jeunes nous ont fait parvenir quelques-unes des questions qui les préoccupent. Dans ce numéro de notre Bulletin Diocésain d'Information et de Formation, nous allons essayer de leur répondre brièvement. Puis à partir du prochain numéro, nous reprendrons l'initiation à la prière.

## Pourquoi y-a-t-il des statues dans les églises ?

*Nos frères et sœurs d'autres confessions chrétiennes nous accusent d'adorer des idoles parce qu'il y a des statues dans nos églises. Ils disent que cela est interdit par Dieu dans la Bible, notamment dans le Livre de l'Exode 20,4-5.*

Voici le texte de la Bible : « Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte. Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux ».

Ce passage de la Bible dit clairement qu'il est interdit d'adorer des faux dieux, c'est-à-dire des idoles. Adorer une idole c'est lui donner la place qui revient à Dieu seul. Les catholiques adorent-ils vraiment des idoles ? Dans Exode 25, 18-19, Dieu dit à Moïse de faire deux statues de chérubins en or à placer aux deux extrémités du propitiatoire, c'est-à-dire du lieu saint. Pourtant, il avait défendu de faire des statues. De fait, dans 1 Rois 6, 23, Salomon a fait sculpter des chérubins dans le temple de Jérusalem.

Quelle est donc la différence entre les statues que Dieu défend de faire et celles qu'il ordonne de fabriquer ? La différence c'est que les premières prennent la place de Dieu alors que les statues des chérubins doivent plutôt indiquer la présence de Dieu. Les statues des saints indiquent la présence de Dieu ; elles ne remplacent pas Dieu. La vie d'un saint montre ce que Dieu a fait en lui.

Par ailleurs, nous savons que dans Nombres 21,8, Dieu a demandé à Moïse de faire un serpent d'airain à placer sur un poteau pour que ceux qui seraient mordus par un serpent regardent vers lui et soient guéris. Cette image sera reprise par Jésus pour dire que les hommes regarderont vers la croix pour être sauvés. (Jean 3,14).

Comme nous, nos frères des autres confessions chrétiennes s'agenouillent devant la croix et la Bible. Pouvons-nous dire qu'ils adorent du bois ou du papier ? Non ! Parce que ce bois est le signe de la croix et que ce papier contient la Parole de Dieu. Au-delà du bois et du papier, il y a la présence de Dieu. Il en va de même des statues.

Nous avons des photos et des tableaux des personnes que nous aimons. Pouvons-nous dire que nous les adorons ? Non. Ces photos et tableaux nous rappellent leur présence. C'est également ce qui se passe avec les saints.

Dans Colossiens 1,5, Saint Paul nous dit que Jésus est l'image du Dieu invisible. Si nous avons une image du Christ, c'est pour nous rappeler ce qu'il a fait pour nous et voir à travers lui, Dieu le Père.

Dans Jean 19,26-27, Jésus nous a donné Marie pour Mère lorsqu'il était sur la croix. Ce n'est pas une idolâtrie de garder une image ou une statue de sa Mère. Cependant, faisons attention pour ne pas tomber dans l'idolâtrie !

## Pourquoi les catholiques allument-ils des bougies ?

***Des non-catholiques affirment que les bougies sont une pratique païenne et qu'elles ne se trouvent pas dans la Bible. Pourquoi allumons-nous des bougies ?***

La réponse est simple : pour signifier que le Christ est notre lumière et pour offrir notre vie au Seigneur. Dans l'Ancien Testament, lorsque le premier Temple de Dieu a été construit, les Juifs rendaient un culte à Dieu avec les bougies allumées, comme le Seigneur l'avait ordonné (Exode 40, 4; 40, 24-25). Cette lumière symbolisait la présence de Dieu, qui éclaire les pas du peuple d'Israël. Cf. Psaume 119 (118),105: « *Ta parole est la lumière de mes pas, la lampe de ma route* »

Dans le Nouveau Testament, Jésus a déclaré : « *Je suis la Lumière du monde* » (Jean 8, 12). Les bougies nous rappellent que c'est le Christ qui est notre lumière et que nous voulons marcher à sa suite. Déjà au temps de Saint Paul, on allumait des lampes lors de la célébration de l'Eucharistie pour souligner la présence du Christ. (Actes 20, 8).

Au 2<sup>ème</sup> siècle, Tertullien écrivait: « *Nous ne célébrons jamais un office sans cierges, et nous ne les utilisons pas simplement pour disperser les ténèbres de la nuit, mais afin de représenter de la sorte le Christ, la Lumière créée, sans qui, en plein jour, nous errerions comme si nous étions perdus dans les ténèbres de la nuit... Nous allumons aussi des bougies pour signifier le don de nos personnes. La bougie allumée symbolise le chrétien lui-même, le fait d'être un enfant de lumière et donc un enfant de Dieu. Allumer une bougie et l'offrir est une façon d'affirmer sa volonté de suivre l'exemple de Jésus, d'être la « lumière du monde ». Allumer une bougie votive exprime aussi la volonté de confier ses paroles et ses pensées au Seigneur, à Notre-Dame, aux saints. C'est une demande d'aide, d'une lumière qui illumine nos vies d'en haut, peut-être à un moment où nous luttons dans les ténèbres. Enfin, l'offrande que nous laissons pour allumer la bougie est un sacrifice qui accompagne notre prière par des actes et rend tangible notre intention de Foi. »*

## L'éducation sexuelle

***Beaucoup de jeunes se livrent aux actes sexuels avant et en dehors du mariage. Que peut faire l'Église pour un meilleur accompagnement de la jeunesse?***

Je crois que si les jeunes pratiquent l'acte sexuel avant et en dehors du mariage c'est pour plusieurs raisons. D'abord parce beaucoup de parents n'arrivent plus à donner à leurs enfants une bonne éducation dans ce domaine. De même, de nombreux jeunes ont de fausses idées sur la sexualité ou sont poussés à cela par le manque de moyens. Enfin, beaucoup d'entre eux ne se font pas accompagner et manquent de courage.

**Voici quelques fausses idées sur la sexualité.** Certains pensent qu'un jeune qui arrive jusqu'au mariage sans avoir eu des rapports sexuels est anormal. C'est faux : il est aussi normal que les autres. D'autres pensent que c'est quelque chose de banal et qu'il suffit de s'entendre pour cela. En réalité, l'acte sexuel est un don de toute sa personne à l'autre et l'on ne peut pas appartenir à plusieurs personnes à la fois. De plus, il existe une grande différence entre la psychologie du garçon et celle de la fille : généralement un garçon aime avec son corps avant d'aimer avec son cœur ; une fille aime d'abord avec son cœur avant d'aimer avec son corps.

Certains jeunes s'adonnent aux actes sexuels pour avoir de l'argent ou de bonnes notes en classe. Parfois la pauvreté conduit au vice. Parfois c'est également la mauvaise compagnie, les mauvaises fréquentations, l'usage de l'internet qui entraînent les jeunes vers ces actes. Enfin, il y a le manque de volonté et de décision.

D'autres jeunes encore pensent que leur vie sexuelle ne regarde pas l'Eglise. En réalité, l'Eglise a beaucoup de choses à leur enseigner à ce sujet à travers les recommandations qu'elle donne à ce sujet.

**Que fait l'Eglise pour aider les jeunes ?** Elle les aide de plusieurs manières. Elle le fait à travers la formation (Ecole de Vie Familiale) pour que les adolescents aient de bonnes informations sur l'affectivité, l'amitié et la sexualité. Par ailleurs, l'Eglise les aide en créant de bons cadres de rencontre où l'on se respecte et l'on apprend à se connaître. D'autre part, l'Eglise est prête à accompagner les jeunes en répondant à leurs questions et en les aidant à discerner.

### Autres questions posées par les jeunes

- Pourquoi, contrairement aux autres églises, on ne fait pas l'étude biblique dans l'Eglise catholique? **On le fait mais nous devons revoir la pédagogie de cette formation ; d'autre part, les fidèles doivent également persévérer dans cette étude.**
- Pourquoi l'Eglise Catholique ne pratique-t-elle pas le baptême par immersion? **Le baptême par immersion avait disparu de l'Eglise pour des raisons pratiques. Toutefois, dans le rituel actuel, l'Eglise donne la liberté de le pratiquer là où les conditions le permettent.**
- Pourquoi c'est Ayomé qui est choisi comme lieu du pèlerinage diocésain? **Pour la beauté du site et la source qui s'y trouve.**
- Pourquoi le Togo n'a jamais eu un cardinal? **Avoir un cardinal n'est pas un droit de chaque pays. De fait, tous les pays n'en ont pas et c'est le Pape qui décide de nommer librement les cardinaux.**
- Est-il bon de communier en état de péché? Si non, quelles sont les conséquences ? **Non ! Il n'est pas bon de communier en état de péché (cf. 1 Corinthiens 11,27-29 : « Et celui qui aura mangé le pain ou bu la coupe du Seigneur d'une manière indigne devra répondre du corps et du sang du Seigneur. On doit donc s'examiner soi-même avant de manger de ce pain et de boire à cette coupe. Celui qui mange et qui boit mange et boit son propre jugement s'il ne discerne pas le corps du Seigneur. »**
- Quelle aide l'Eglise peut donner aux couples qui ont des enfants sans célébrer le mariage? **L'Eglise doit les accompagner et voir dans chaque cas précis ce qui peut être fait.**
- Pourquoi les filles catholiques ne se couvrent-elles pas la tête ? **Dans 1 Corinthiens 11,3-16, Saint Paul donne la raison pour laquelle la femme doit se couvrir la tête : par respect et par soumission à son mari. Ce n'est pas par respect pour l'Eucharistie. Il n'est pas interdit qu'une femme se couvre la tête pour manifester son respect envers son mari. Mais l'Eglise ne l'impose pas.**
- Pourquoi les sœurs (religieuses) ne célèbrent pas la messe ? **Parce qu'elles ne font pas partie du sacerdoce ministériel représenté par les apôtres.**

## Les prêtres peuvent-ils danser à l'autel ?

Depuis un certain temps circulent sur les réseaux sociaux des vidéos de prêtres qui dansent pendant la messe. Tandis que certains fidèles en sont heureux, d'autres trouvent cela choquant. Ceux qui soutiennent que les prêtres peuvent danser à l'autel évoquent l'épisode du Roi David qui a dansé devant l'arche de Dieu. (Cf. **1 Chroniques 15, 28-29**). Que dit l'Eglise à ce sujet ?

La question n'a pas été abordée de manière spécifique par l'Eglise.

Cependant, on peut retenir les points suivants :

1. **La messe n'est pas une action du prêtre mais du Christ.** Elle est le sommet de la vie de l'Eglise. Voilà pourquoi le Pape Benoit XVI recommandait aux prêtres de ne « jamais se mettre au premier plan, eux-mêmes ou leurs opinions, mais Jésus Christ. » Cela signifie que le prêtre doit éviter « tout ce qui pourrait donner l'impression d'une initiative propre inopportune ».
2. **David était un Roi et non un prêtre ;** ensuite, il a dansé pendant une procession et non dans le sanctuaire. En d'autres termes, le prêtre ne peut pas « faire comme tout le monde ».
3. **Si le prêtre veut se réjouir avec ses fidèles, il peut danser en dehors de la messe,** au cours des concerts spirituels, soirées récréatives paroissiales et autres manifestations de réjouissances communautaires.
4. **Il existe plusieurs types de danses.** Comme l'affirmait le Père Maurice HOUNMENO, « Il y a trois formes de danse qui sont incompatibles avec la liturgie chrétienne : la danse de défoulement ou d'agitation, la danse-spectacle ou d'exhibition et la danse de pure distraction ou d'improvisation. » Durant la procession d'entrée par exemple ou au cours de la louange, le prêtre peut battre des mains mais il doit éviter de se donner en spectacle. Il ne doit surtout pas descendre de l'autel pour aller danser au milieu des autres fidèles.

**Si Dieu le veut**

- Vend 1<sup>er</sup>** : Rencontre du Collège des Consultants
- Vend 1<sup>er</sup>-Sam 2** : Obsèques de la maman du RP Adrien DOTE à Okpahoue
- Sam 2** : 5<sup>ème</sup> édition JPJ de la paroisse St Michel K. Copé
- Dim 03** : Confirmation à Ona : 35 ans érection paroisse N.D. des Affligés (Ona)
- Lun 04-Jeu 07** : Atelier A2P DIRO à Lomé
- Mar 05** : Inauguration du Collège technique Saints JJ Dédomé

- Mer 06** : **Mercredi des cendres** / Décès RP Polycarpe BAYAMNA (15 ans)
- Sam 09** : 11<sup>ème</sup> anniversaire épiscopale de Mgr BARRIGAH
- Mar 12-Jeu 14** : Session de carême du Clergé à Atakpamé
- Mar 12-Lun 18** : Pèlerinage à Ouahigouya (Burkina Faso)
- Mar 19** : Session extraordinaire de la CET à Lomé
- Vend 22-24** : Pèlerinage marial à Okpoguedje (Morétan)
- Sam 23** : Recollection de l'UDC chez les Frères du Sacré-Cœur
- Mar 26** : Rencontre de l'Evêque avec les Curés, Administrateurs et Responsables de communauté chrétiennes
- Vend 29** : Rencontre du Collège des Consultants
- Sam 30-Dim 31** : Visite pastorale (rencontre avec les jeunes-doyenné du Plateau-Nord)